

Les discours de haine

Présidence de la séance :

Stéphanie Laithier, IESR-EPHE

Intervenants :

Marc Knobel, historien et essayiste, directeur des études au Crif

Abderrazak Sayadi, professeur de l'enseignement supérieur à la faculté des Lettres, des Arts et des Humanités à l'université de la Manouba, Tunis

Habib Kazdaghli, professeur des universités en histoire contemporaine, ancien doyen de la faculté des Lettres, des Arts et des Humanités à l'université de la Manouba, Tunis

La séance portera sur les « discours de haine » et sur leur diffusion, mais aussi sur leurs fondements idéologiques, les formes qu'ils adoptent et les supports qui les soutiennent. Ce type de discours, oraux ou écrits, vise à intimider et/ou à inciter à la violence et aux préjugés contre une personne ou un groupe de personnes, sur la base de caractéristiques qui peuvent être diverses : ethniques, liées à l'orientation sexuelle, à l'âge, ou encore à la religion - thématique qui se situe au cœur des préoccupations de ce séminaire.

La question des discours de haine fait ainsi intervenir la délicate articulation entre le droit à la liberté de pensée et d'expression et le droit à ne pas être victime de discrimination. La Cour européenne des droits de l'homme s'est d'ailleurs emparée de cette question, en rappelant que « la liberté d'expression constitue l'un des fondements essentiels d'une société démocratique », mais en ajoutant que « la tolérance et le respect de l'égalité de dignité de tous les êtres humains constituent également le fondement d'une société démocratique et pluraliste » et qu'« il en résulte qu'en principe on peut juger nécessaire, dans les sociétés démocratiques, de sanctionner, voire de prévenir, toutes les formes d'expression qui propagent, incitent à, promeuvent ou justifient la haine fondée sur l'intolérance » (arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme datant de 2006).

Les trois intervenants reviendront tour à tour, en privilégiant à la fois certains espaces précis du monde méditerranéen, mais aussi en soulignant le caractère transnational de la production et de la diffusion de ces discours, sur la manière dont ces derniers s'élaborent, sur les substrats idéologiques dont ils se nourrissent, tout comme sur les modalités de leur développement et sur les effets de leur propagation de plus en plus massive, notamment via l'internet et le phénomène des réseaux sociaux.

Stéphanie Laithier